

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra **une consultation écrite** quant à l'objet et aux conséquences du **projet de résolution approuvant un projet particulier (PPCMOI) sur le lot 1 165 324** situé au 2020, rue Lucien-Thimens. **Le projet de résolution du PPCMOI a été adopté le 5 mai 2020.**

Le projet de résolution approuvant le projet particulier vise à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale, sur le lot 1 165 324 au cadastre du Québec, situé au 2020, rue Lucien-Thimens; en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5)

Le projet de résolution au projet a pour but de déroger au règlement sur le zonage numéro RCA08-08-0001, notamment aux normes régissant la hauteur, au coefficient d'occupation du sol et à l'implantation du bâtiment.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent la zone H12-075 délimitée approximativement à l'est, par les lignes arrière des propriétés sises du 1150 au 1270, boulevard Marcel-Laurin; à l'ouest, par les lignes arrière des propriétés sises aux 1215 et 1225, boulevard Alexis-Nihon; au nord, par la rue Lucien-Thimens et au sud, par le parc Tassé et par les lignes arrière des propriétés sises du 1997 au 2051, rue Billeron. Une demande peut provenir de la zone H12-75 et de toutes les zones contiguës à celle-ci.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 514 855-6000 poste 4240.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : saint-laurent@ville.montreal.qc.ca ou par courrier au 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Les documents d'information relatifs au PPCMOI sont disponibles pour consultation à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Par ailleurs, l'arrondissement tiendra une séance de présentation publique par webinaire le mardi 23 juin et pour laquelle les citoyens sont invités à s'y inscrire à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Fait à Montréal, le 3 juin 2020

Benoît Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE
WRITTEN CONSULTATION**

The borough of Saint-Laurent of the City of Montreal will hold a **written consultation** on the subject and the consequences of the draft resolution approving a **particular project (PPCMOI) on lot 1 165 324 located at 2020, rue Lucien-Thimens**. The PPCMOI draft resolution was adopted on May 5, 2020.

The draft resolution approving the specific project aims to authorize the construction of a multi-family dwelling, on lot 1 165 324 in the cadastre of Quebec, located at 2020, rue Lucien-Thimens; under the Regulation respecting specific projects for the construction, modification or occupancy of a building (RCA10-08-5)

The purpose of the draft resolution to the project is to derogate from the zoning by-law number RCA08-08-0001, in particular the standards governing height, the coefficient of land use and the location of the building.

These provisions are subject to referendum approval and affect the H12-075 zone delimited approximately to the east, by the rear lines of the properties located from 1150 to 1270, boulevard Marcel-Laurin; to the west, by the rear lines of the properties located at 1215 and 1225, boulevard Alexis-Nihon; to the north, by rue Lucien-Thimens and to the south, by parc Tassé and by the rear lines of properties located from 1997 to 2051, rue Billeron. A request can come from zone H12-75 and from all the zones contiguous to it.

Under Ministerial Decree 2020-033 of May 7, 2020, any procedure that involves the movement or assembly of citizens must be replaced by a 15-day written consultation, previously announced by public notice.

Thus, any person can send written comments, by email or by mail, for 15 days following the publication of the notice, so that the board can assess its value before rendering a decision. For any questions relating to this procedure please telephone 514 855-6000 ext. 4240.

Written comments can be submitted by email to the following address: saint-laurent@ville.montreal.qc.ca or by mail to 777, boulevard Marcel-Laurin, H4M 2M7.

Information documents relating to the draft regulations and for the PPCMOI are available for consultation at the following address: : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

In addition, the borough will hold a public presentation session by webinar on Tuesday, June 23, for which citizens are invited to register at the following address: : <https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-virtuelles-saint-laurent>.

Montreal, June 3, 2020

Benoit Turenne
Secretary of the Borough Council